

Contentieux et arbitrage

Vous défendre et vous assister
dans la résolution de vos litiges





Vos enjeux

Pour vous assister dans la gestion et la résolution de vos litiges, notre équipe Contentieux et Arbitrage conjugue réflexion stratégique, finesse d'analyse et proactivité.

La résolution de vos litiges nécessite de pouvoir s'appuyer sur des partenaires de confiance, capables d'appréhender des problématiques complexes et stratégiques.

Chaque litige étant spécifique, nous adoptons une approche sur-mesure.

Chaque client étant différent, nous nous adaptons à son environnement et à son marché sur un périmètre national ou transnational.

Chaque cas étant particulier, nous savons faire preuve de réactivité et de disponibilité pour les accompagner sur les sujets les plus délicats, tels que la gestion de procédures d'urgence ou l'assistance immédiate en cas de perquisition pénale ou fiscale.

Notre équipe dédiée d'avocats expérimentés est donc à même de répondre à tous vos besoins :

- analyser les forces et les faiblesses d'un dossier ;
- anticiper les coûts d'une procédure contentieuse et gagner du temps dans le traitement de vos litiges ;
- comprendre, en situation conflictuelle, la nécessité de préserver des relations avec vos clients ou vos fournisseurs ;
- vous assister dès le stade précontentieux d'un litige ;
- vous proposer des stratégies judiciaires adaptées à votre dossier – médiation, conciliation, contentieux judiciaire ou arbitrage ;
- vous conseiller de recourir à une solution amiable lorsque cela est dans votre intérêt ;
- vous accompagner à chaque étape de la procédure en vous tenant régulièrement informé.





Notre offre

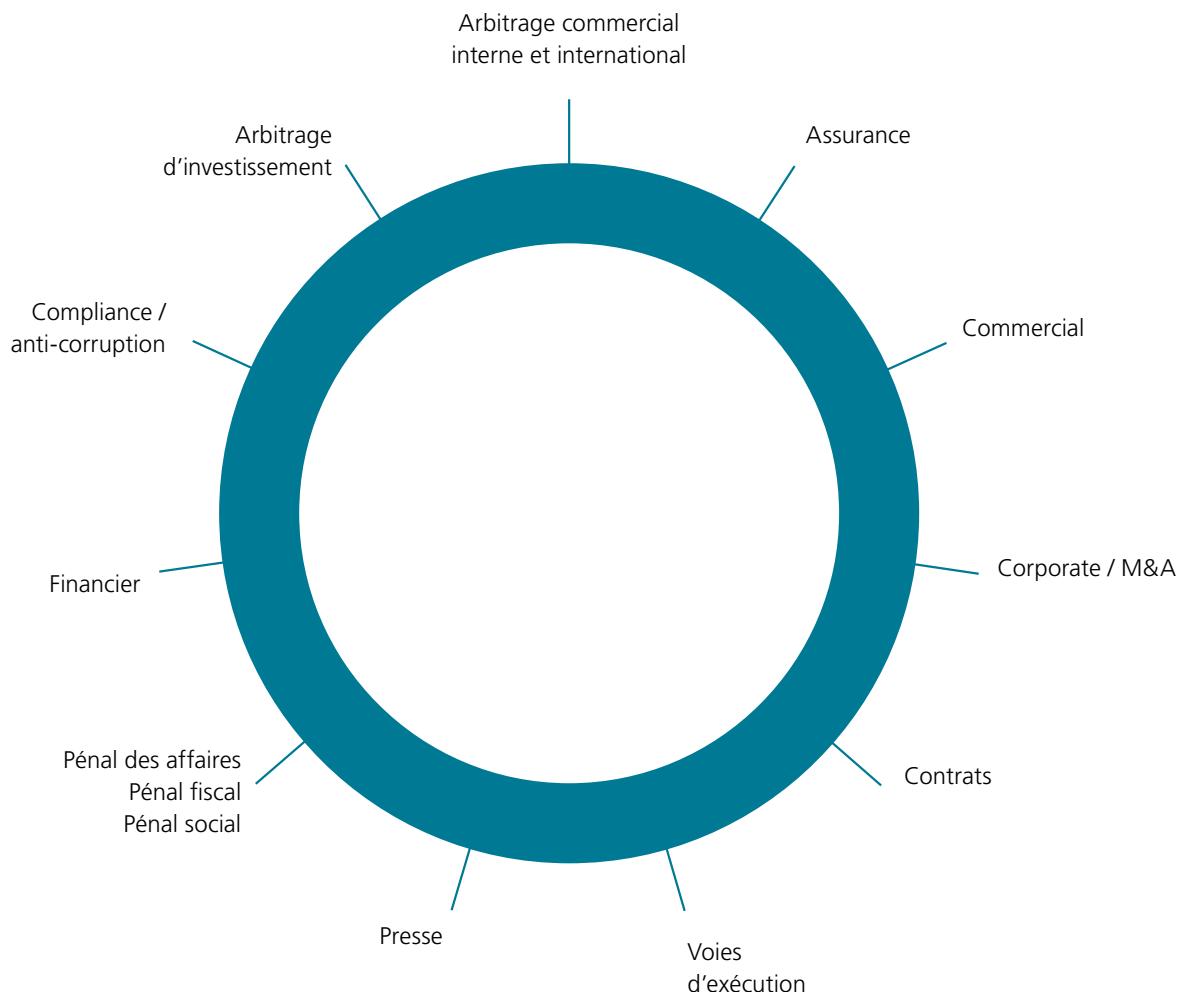
Du contentieux à l'arbitrage : une approche 360°

Nous vous conseillons à toutes les étapes de vos procédures, grâce à une expertise technique pointue dans chacun des domaines du droit domestique et des droits étrangers, alliée à une solide connaissance plurisectorielle.

Nos clients sont issus de tous les secteurs d'activité tels que le milieu bancaire et financier, la distribution, l'énergie, la santé, les technologies et le secteur public.

Notre expérience et notre connaissance des enjeux de ces différents secteurs nous permettent de comprendre rapidement l'univers dans lequel vous évoluez et ainsi de vous apporter la meilleure réponse à vos problématiques.

Nous conseillons de grands groupes internationaux, des ETI, PME-PMI, des établissements et collectivités publics, et des personnes privées, dans les différents domaines du droit :





Un savoir-faire d'excellence fondé sur une expérience riche et diversifiée

Premier cabinet d'avocat d'affaires français pluridisciplinaire et international, CMS Francis Lefebvre est une institution du monde du droit et des affaires.

Fort de plus de 90 ans d'expérience, notre cabinet est reconnu pour la qualité et la fidélité de sa clientèle - qui représente tous les acteurs de l'économie - mais aussi pour sa capacité d'innovation et son aptitude à délivrer des conseils à forte valeur ajoutée.

Partenaire de confiance de nos clients, nous les aidons à relever leurs défis en intervenant à leur côté en conseil, en transactionnel et en contentieux. Ainsi, nous accompagnons leurs projets, sécurisons leurs transactions et assurons leur défense.



Une force de frappe internationale alliée à un ancrage multi-local

Avec plus de 450 avocats en France, notre cabinet s'appuie sur la force de son réseau international, qui compte plus de 5 000 avocats répartis dans plus de 40 pays.

Notre Équipe Contentieux et Arbitrage est ainsi à même de constituer une *task force* transnationale pour gérer toutes les spécificités des problématiques que vous nous soumettez.

Africa Practice

Nous intervenons également dans les pays francophones d'Afrique du Nord et d'Afrique Subsaharienne, et apportons à nos clients une assistance de premier plan grâce à notre solide expérience, à l'expertise de nos équipes basées à Alger et Casablanca et grâce à son réseau de professionnels et de contacts locaux.

China Desk

Enfin, un China Desk a rejoint notre cabinet depuis 2018. Composée d'avocats chinois et français, cette équipe biculturelle et binationale bénéficie de plus de 10 ans d'expérience dans le conseil de clients chinois et travaille étroitement avec l'Équipe Contentieux et Arbitrage.





Nos implantations

Amérique

Bogota
Cúcuta
Lima
Mexico
Rio de Janeiro
Santiago du Chili



Europe

Aberdeen
Amsterdam
Anvers
Barcelone
Belgrade
Bergen
Berlin
Bratislava
Bristol
Bruxelles
Bucarest
Budapest
Cologne
Düsseldorf

Édimbourg
Francfort
Funchal
Genève
Glasgow
Hambourg
Istanbul
Kiev
Leipzig
Lisbonne
Ljubljana
Londres
Luxembourg

Lyon
Madrid
Manchester
Milan
Monaco
Munich
Oslo
Paris
Podgorica
Poznań
Prague
Reading
Rome

Sarajevo
Séville
Sheffield
Skopje
Sofia
Stavanger
Strasbourg
Stuttgart
Tirana
Vienne
Varsovie
Zagreb
Zurich

Afrique

Alger
Casablanca
Johannesburg
Luanda
Mombasa
Nairobi



Moyen-Orient

Abu Dhabi
Dubaï
Muscat
Riyadh

Asie-Pacifique

Hong Kong
Pékin
Shanghai
Singapour



Une synergie de compétences alliant spécialisation et pluridisciplinarité

En complément de nos expertises, notre organisation comprend des groupes sectoriels qui permettent à nos avocats, au-delà de leur savoir-faire technique, d'appréhender finement les enjeux de leurs clients. Elle nous permet d'intervenir tout autant sur des questions complexes que sur des missions d'envergure, quelle que soit leur portée géographique.

Nous nous appuyons également sur nos équipes de doctrine et de *knowledge management* pour analyser les sujets d'actualité et les questions de fond, et décrypter les tendances.

Ainsi, l'Équipe Contentieux et Arbitrage s'appuie particulièrement sur la Doctrine juridique animée par Bruno Dondero, Avocat associé et Professeur agrégé des facultés de droit, avec Arnaud Reygobellet, Avocat associé et Professeur agrégé des facultés de droit. Elle bénéficie également du support des Doctrines fiscale et sociale. Dans un environnement en constante évolution, elles nourrissent la réflexion des équipes opérationnelles et en assurent l'impact immédiat.

C'est pourquoi nous sommes des partenaires de confiance pour nos clients : nous les aidons à faire face à leurs défis quotidiens, tout en orientant leurs choix futurs, pour envisager demain comme une opportunité.





Vos principaux interlocuteurs



Jean-Fabrice Brun
Avocat associé
E jean-fabrice.brun@cms-fl.com



Olivier Kuhn
Avocat associé
E olivier.kuhn@cms-fl.com



Cécile Rebiffé
Avocat *counsel*
E cecile.rebiffe@cms-fl.com



Anne Renard
Avocat senior
E anne.renard@cms-fl.com



Chloé Adelbrecht-Vignes
Avocat
E chloe.adelbrecht-vignes@cms-fl.com



Mylène Garrouste
Avocat
E mylene.garrouste@cms-fl.com



Cécile Gimonet
Avocat
E cecile.gimonet@cms-fl.com



Hugues Marxuach
Avocat
E hugues.marxuach@cms-fl.com



Marie Santori
Avocat
E marie.santori@cms-fl.com



Gabrielle Smadja
Avocat
E gabrielle.smadja@cms-fl.com

CMS Francis Lefebvre

CMS Francis Lefebvre Avocats
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Francis Lefebvre Avocats, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet cms.law/fl pour obtenir des informations complémentaires.

Implantations CMS : Aberdeen, Abu Dhabi, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bergen, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Cúcuta, Dubai, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Johannesbourg, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Liverpool, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mascate, Mexico, Milan, Mombasa, Monaco, Munich, Nairobi, Oslo, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Stavanger, Strasbourg, Stuttgart, Tel-Aviv, Tirana, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

cms.law/fl